



Rassemblement des policiers scientifiques devant le SCPTS le 5 décembre 2019 : le compte rendu

Jeudi matin, environ cent policiers scientifiques se sont rassemblés devant le siège du SCPTS à Ecully pour dénoncer l'absence de soutien de notre ministre devant les revendications portées depuis presque un an par l'intersyndicale.

Suite à une demande des organisateurs, une délégation composée des trois organisations syndicales représentatives de la filière a été reçue à 11H00 par le chef du SCPTS (et préfigurateur du SCN), Monsieur Eric ANGELINO et son adjoint, Monsieur Dominique ABBENANTI.

Plusieurs sujets de revendications ont été abordés :

- **la sécurité, la pénibilité et la dangerosité de notre métier,**
- **la formation,**
- **la reconnaissance de notre métier,**
- **la mise en place de la doctrine d'emploi.**

Nous avons formulé auprès de Monsieur ANGELINO et à l'attention de tous les directeurs, une demande de soutien de leur part afin qu'ils relayent nos revendications à tous les niveaux de notre ministère et voir plus .

Nous lui avons exprimé un manque de reconnaissance sur plusieurs niveaux jusqu'à celui du ministre de l'Intérieur, alors même que le DGPN a déclaré l'importance de la PTS au sein de la Police Nationale (CT INPS du 2 décembre 2019 : « Sans la PTS, il n'y aurait pas de police moderne, pas de police tout court »).

Ce décalage crée un malaise alors même que la police scientifique est constamment mise en avant publiquement.

Sur la reconnaissance, ils ont constaté aussi que l'ensemble de la filière PTS était encore méconnue et que l'image devrait être améliorée. Toutefois, les progrès sont en cours et commencent à porter leurs fruits (meilleure visibilité sur l'intranet par exemple).

Ils nous ont assurés défendre la police scientifique chaque semaine en réunion des directeurs : ils remontent nos légitimes demandes et les appuient sur la dangerosité et la pénibilité. Ils nous ont précisé que, depuis 1995, la filière scientifique (syndicats, DGPN et ministre compris) se fait toujours retoquer sur les revendications d'ordre statutaire par la DGAFP notamment.

Les délégués ont insisté sur la nécessité de se faire connaître davantage par cette dernière, afin d'éviter des déconvenues comme celle du projet de statut autonome de 2014, à

l'instar des représentants du personnel qui n'ont eu de cesse de sensibiliser des aspects dangereux et pénibilité du métier depuis de nombreuses années.

Le SCPTS s'engage également à communiquer plus sur le quotidien des personnels scientifiques auprès du ministre. Les délégués approuvent cet engagement qui devrait aboutir à une vision concrète de nos métiers lui permettant de mieux nous défendre.

Sur le point de la sécurité au sens large, Monsieur ANGELINO n'est pas hostile à une formation des personnels en self défense (gestes de protection) afin d'éviter au maximum une mise en danger des personnels dont la sécurité dépend des actifs notamment lors de signalisations.

Les délégués rappellent que les personnels signalaient régulièrement seuls, à cause de problèmes d'effectifs, de mauvaises habitudes ou bien encore par facilité. Ils soulèvent également que les policiers scientifiques étaient employés régulièrement sur les manifestations, avec parfois la dotation d'un casque de maintien de l'ordre, et avec tous les dangers physiques que cela peut représenter, alors même que cette mission relève des services du renseignement territorial.

Pour la formation, nous avons tout d'abord échangé sur les retards. Il nous a été répondu qu'un effort avait déjà été fait et que la mise en place du e-learning avait commencé à résorber ce problème. Nous leur avons rappelé l'urgence du phénomène car les personnels non formés ne peuvent travailler dans de bonnes conditions et *de facto* pénalisent les services.

Nous les avons sensibilisés sur l'effet néfaste de ce retard sur le moral, la santé et la vie privée des agents qui a engendré de nombreux burn-out.

Nos interlocuteurs ont évoqué la création d'une véritable école nationale de la police technique et scientifique (projet soumis), avec des personnels déployés une fois formés. C'est une demande et l'une des revendications des agents depuis plusieurs années. La création de cette école nécessite néanmoins des moyens immobiliers et financiers importants... Le rapprochement police/gendarmerie en matière de police scientifique passera certainement par ce point aussi. En somme, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Sur la doctrine d'emploi, nous avons expliqué nos réticences et l'interrogation des personnels face à la mise en place de niveaux dans les actuels SLPT, avec une éventualité de baisse d'attractivité de certains services qui se trouveraient à ne plus gérer que la délinquance de masse.

Sur ce point, la liste des services et de leurs niveaux n'a encore pas été publiée.

Le chef du SCPTS et son adjoint nous ont expliqué que l'évolution de la PTS réside dans sa spécialisation et que la mise en place de futures accréditations passe par ces changements et une nouvelle répartition de la couverture (sur la base de la charge de travail).

Ils nous ont également évoqué une politique d'ordre budgétaire sur ce point. Les équipements nécessaires à ces niveaux étant coûteux, il est impossible de les déployer partout.

A terme, l'objectif du SCPTS est une intervention pour chaque infraction. Pour cela, il faudra mettre en place la doctrine, des effectifs, des outils statistiques adaptés

(notamment en terme de résultat et de suivi des scellés), une formation initiale et de recyclage.

Nous avons fait remarquer que la spécialisation entraînerait forcément un effort sur le recrutement malgré une organisation se voulant optimisante.

Enfin, Monsieur ABBENANTI explique que la nouvelle structuration des services de PTS est également élaborée en tenant compte de la perspective d'accréditer le terrain à la norme ISO17020 dans le futur.

Nous avons le sentiment d'avoir échangé librement. Nous espérons avoir été compris et que nos revendications se concrétisent.

Quoi qu'il en soit, le mouvement entamé le 5 décembre doit se poursuivre dans les services.

Dans l'attente d'avoir des réponses claires à nos questions sur l'avenir de notre filière, nous vous rappelons que chacun d'entre nous peut peser sur l'Administration selon ses possibilités (pour plus d'information, veuillez vous rapprocher de vos délégués locaux) :

- **en assumant ses obligations professionnelles, en prenant tout le temps nécessaire à réaliser un travail de qualité,**
- **en n'assurant que les tâches pour lesquelles il est habilité,**
- **en vérifiant le strict respect des textes et des notes de services,**
- **en reportant sur les registres SST les problèmes d'hygiène et de sécurité rencontrés pendant le travail,**
- **en prenant ses temps de repos acquis pendant l'année,**
- **en cessant de combler par un dévouement exorbitant les carences de l'Administration.**

Benjamin GAYRARD
Secrétaire général
-SNPPS-

Xavier DEPECKER
Secrétaire national PTS
-SNIPAT-

Nathalie MAKARSKI
Secrétaire générale
-SNAPATSI-